



12 février 2020

Arrêt de la commercialisation de l'adalate 10 mg - Proposition d'un protocole de substitution par capsule Adalate 20 mg dans le cadre de la prise en charge des menaces d'accouchement prématuré (MAP) :

Vous avez été informé de l'arrêt de la commercialisation de l'adalate 10 mg. Afin de vous aider dans la poursuite de la prise en charge des MAP par les inhibiteurs calciques, nous vous proposons le protocole suivant :

Traitement d'attaque : 1 capsule d'Adalate ® 20 mg L.P. per os (avalée) à répéter après 30 mn (Soit 2 comprimés en une demi-heure).

Surveillance de la tension artérielle pendant 2 heures par 15 min.

Après le traitement d'attaque, la tocolyse consistera en 3 capsules d'Adalate ® 20 mg L.P. per os par jour pendant 48h.

En pratique, le premier comprimé est donné 3 heures après la tocolyse d'attaque, puis 1 comprimé par 8 h (Soit 6 comprimés en tout).

Effets indésirables : céphalées, rash cutané.